



LA GAZETTE DE BLANZAC



JUILLET 2026

Le mot du maire.

C'est avec une immense gratitude et un profond engagement que je vous adresse ce premier mot en tant que Maire.

Comme vous pouvez le constater, notre bulletin municipal s'appelle désormais « la gazette de Blanzac ».

Les élections municipales du 15 Mars dernier se sont déroulées dans un contexte national et international inédit et complexe. Toutefois avec près de 70% de votants, et malgré la présence d'une seule liste, vous avez montré l'importance de notre démocratie locale. Alors que notre pays fait face à des défis majeurs tels que les enjeux environnementaux et les tensions géopolitiques, votre participation active à ce scrutin a été exemplaire, témoignant de votre engagement et de votre volonté à contribuer à l'avenir de votre, de notre commune. Je tiens à vous en remercier sincèrement.

Je tiens également à saluer le travail accompli par nos prédécesseurs et notamment Pierre qui a dirigé notre commune pendant 18 ans et qui lui a consacré plus de 30 ans de sa vie en tant que Maire, Adjoint et Conseiller municipal.

Chapeau bas- Monsieur !

Je suis fier de vous présenter notre nouvelle équipe d'élus composée de membres passionnés et dévoués et qui auront à cœur de construire avec vous le futur de notre commune. (voir photo en page 3) Ensemble, nous pourrons, nous devons bâtir notre avenir.

Ce début de mandat a été quelque peu bousculé suite à des problèmes informatiques sur le plan comptable. Ce qui nous a obligé dans un laps de temps très court à clôturer l'ancien budget et à préparer le nouveau.

Malgré ces désagréments, pour l'heure nous avons programmé des travaux de voirie, la réfection du paratonnerre et de l'abat-son de l'église. Des devis sont demandés pour réparer la pile du pont sur la Gartempe ainsi que pour la mise en place d'une rampe d'accès handicapés pour la salle de classe.

Nous avons demandé une étude à la société AGUR pour améliorer l'impact visuel de la pêcherie du bourg. Dans le même ordre d'idée d'embellissement de la commune, nous sommes en train d'étudier le programme de fleurissement du bourg et des hameaux. Nous avons limité l'accès de l'étang de Rouffignac afin d'éviter les désagréments des années passées.

Je n'oublie pas de saluer et de remercier les bénévoles de nos associations qui se démènent sans compter pour animer notre commune.

Une réunion a eu lieu pour connaître leurs projets et leurs besoins, des réponses ont déjà été actées, d'autres sont à l'étude.

Je salue également les agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour nous rendre service.

Merci encore pour votre confiance. Ensemble, faisons de Blanzac un lieu où il fait bon vivre. L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.



L'équipe municipale



- | | |
|---|--|
| 1. PREVOT Alain (Maire) | 7. VAN DEN BERGHE Marie (Conseillère municipal) |
| 2. TREVISIOL Noël (1er adjoint) | 8. PITON Sébastien (Conseiller municipal) |
| 3. LAGOUTTE Delphine (2ème adjointe) | 9. LE QUERE Clémence (Conseillère municipal) |
| 4. COLIN Alexandre (3ème adjoint) | 10. DE RESENDE Christine (Conseillère municipal) |
| 5. MATHIEU Alain (Conseiller municipal délégué) | 11. LEGRIS Adrien (Conseiller municipal) |
| 6. GAUCHON Danielle (Conseillère municipal délégué) | |

Travaux

A l'étang de Rouffignac, nous avons installé des blocs de béton afin d'interdire l'accès de l'étang aux caravanes et fourgons, mais en cas de nécessité pour accéder aux champs, ces plots pourront être déplacés sur demande auprès de la mairie.

La pêche et les pique-niques sont toujours autorisés mais il est interdit de laisser les poubelles sur place, la baignade reste interdite.

Au niveau de la voirie, des devis ont été demandés afin de mettre du point à temps sur certaines routes communales.

Un devis est demandé également pour réaliser une rampe d'accès handicapé pour rentrer dans la salle de classe.

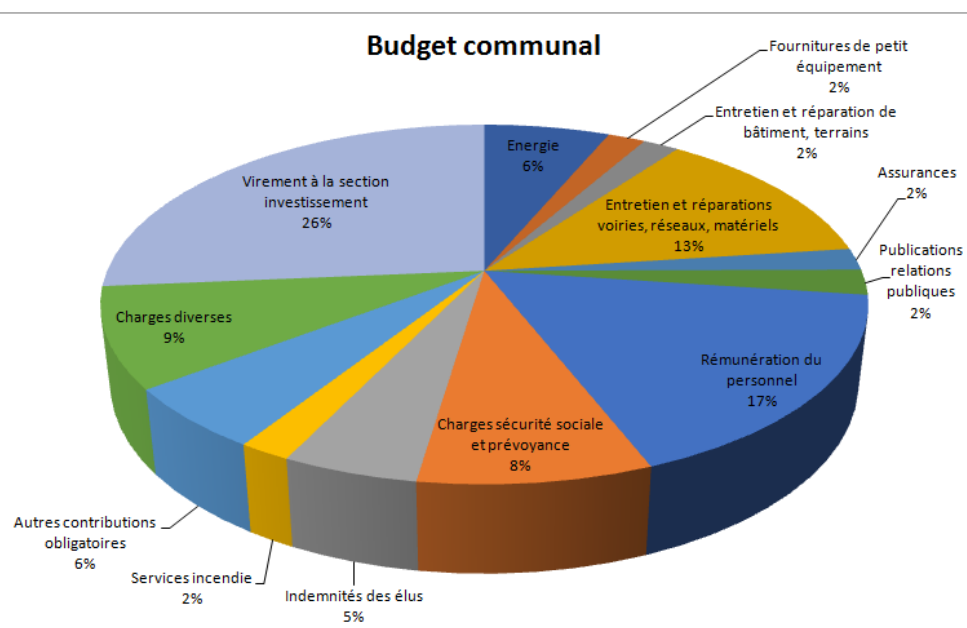
D'autres travaux devraient être prévus dans les mois à venir.



Noël Trévisiol

Budget 2026

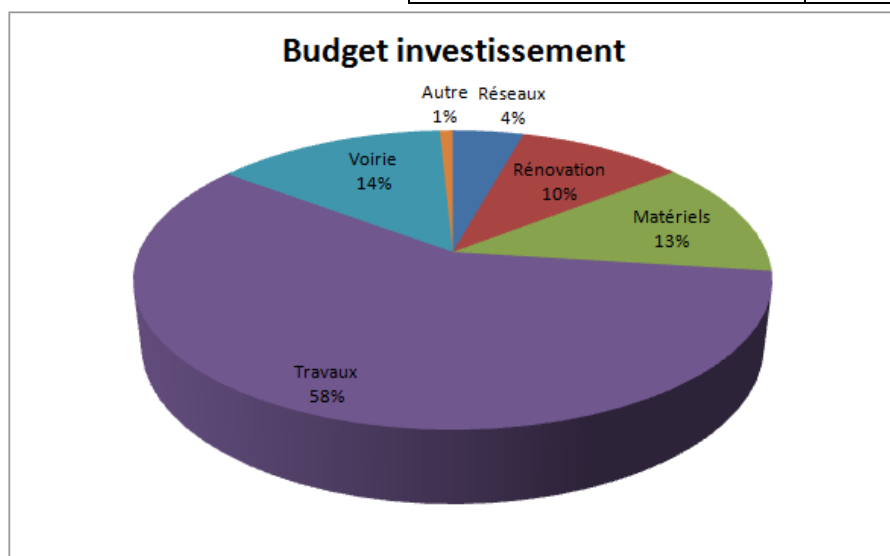
Le budget est consultable en mairie dans son intégralité.



Libellés	Proposé
Energie	41 997,98
Fournitures de petit équipement	12 500,00
Entretien et réparation de bâtiment, terrains	12 000,00
Entretien et réparations voiries, réseaux, matériels	85 500,00
Assurances	13 000,00
Publications relations publiques	15 000,00
Rémunération du personnel	112 000,00
Charges sécurité sociale et prévoyance	55 000,00
Indemnités des élus	32 000,00
Services incendie	12 261,00
Autres contributions obligatoires	37 000,00
Charges diverses	59 665,33
Virement à la section investissement	174 888,12

Réseaux	17 000,00 €
Rénovation	40 000,00 €
Matériels	50 000,00 €
Travaux	230 600,35 €
Voirie	55 300,43 €
Autre	3 100,00 €

Montant	396 000,78 €
---------	--------------



Eco-points / PAV

Il est fréquent que les agents trouvent des objets destinés au tri ou aux encombrants ainsi que des papiers au pied des containers ou dans la nature. Très souvent lorsqu'il s'agit de documents, des noms ou des adresses sont indiquées. Si la mairie a jusqu'à présent été tolérante envers ces dépôts sauvages, désormais des plaintes seront systématiquement déposées.

Que l'on soit d'accord ou non avec les P.A.V, il y a des règles à respecter. Il s'agit là du vivre ensemble et du civisme. Par conséquent, ni les agents ni les habitants, qui à défaut d'accepter supportent le fait de trier et d'apporter leurs poubelles aux containers, n'ont à subir la colère de certains envers ce système.

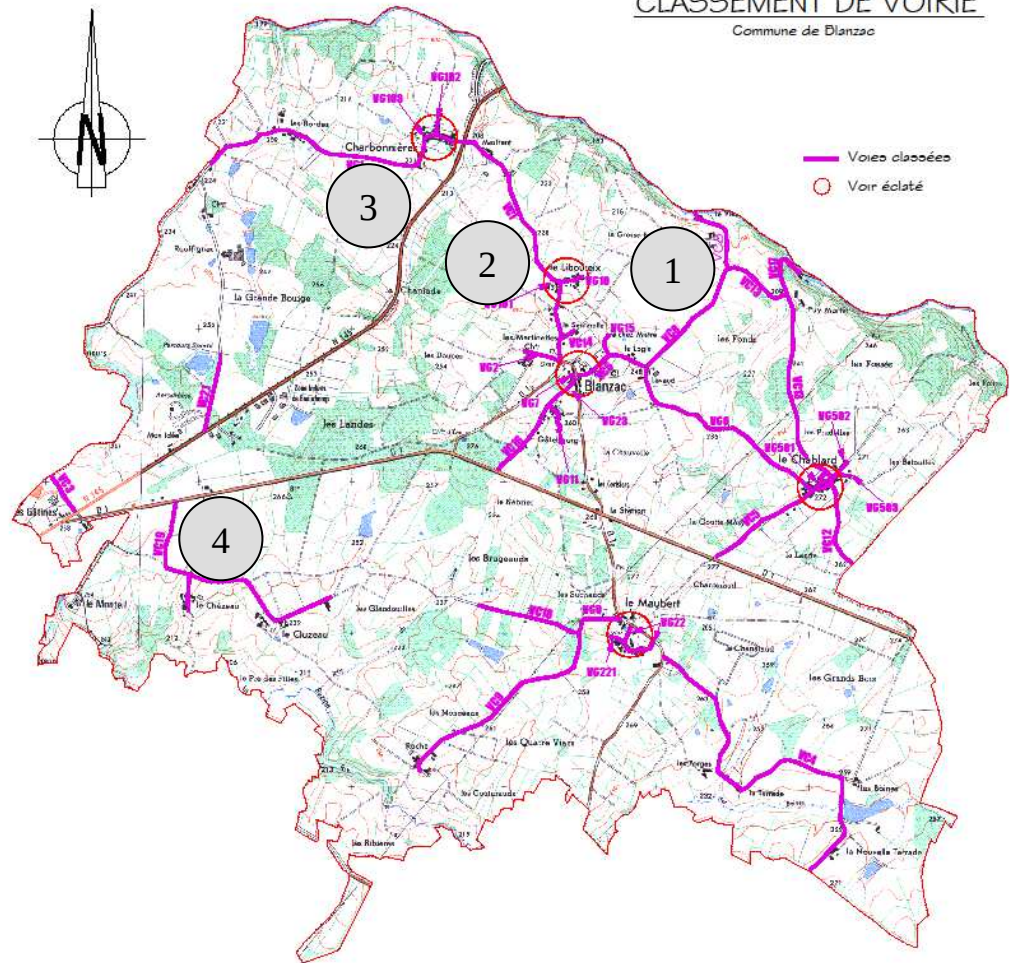


Voirie

Les travaux de voirie retenus pour cette année sont :

1. VC8 "Le vieux pont" :
150 ml en enduit bicouche.
2. VC4 "eco-point" :
55 ml bicouche et enrobé à chaud.
3. VC1 "Charbonnières" :
enrobé à chaud.
4. VC19 "Villeneuve" :
200 ml bicouche et enrobé à chaud avec création espace vert 100m² avec bordure béton (carrefour) pour éviter les manœuvres des poids lourds.

Alexandre COLIN



Fleurissement



Un peu de couleur, des fleurs et une première création pour embellir notre commune avec La chenille qui a beaucoup plu.

Un aménagement réalisé avec soin par nos agents communaux que nous remercions pour leur beau travail et plus particulièrement Louis pour son investissement personnel.

Nous allons continuer !

Delphine LAGOUTTE

Congés du secrétariat

Du 3 au 21 août inclus

PERMANENCES DU SECRETARIAT PENDANT LES CONGES

LUNDI : 9h – 12h

MERCREDI : 14h – 17h

VENDREDI : 9h – 12h



Nouveaux arrivants

Nous invitons toutes les personnes nouvellement domiciliées à Blanzac, propriétaires ou locataires à venir se présenter à la mairie.

En effet, cela permettra d'une part de faire connaissance afin de pouvoir vous joindre si besoin et d'autre part de vous expliquer diverses choses : le traitement des ordures ménagères, la collecte des objets encombrants, les déchèteries, les éco-points ...

Par ailleurs chaque année, pour Noël nous offrons une place de cinéma aux enfants jusqu'à 12 ans et un petit cadeau pour les plus petits.

Vous faire connaître permet donc de n'oublier aucun enfant.

Panne sur les lampadaires

Dès que vous constatez un dysfonctionnement sur un ou plusieurs lampadaires (lampe éteinte ou qui clignote...) nous vous remercions de bien vouloir le signaler à la mairie en nous précisant le numéro inscrit sur le lampadaire concerné

Inscriptions sur les listes électorales

Etre inscrit.e sur les listes électorales est une obligation. Pour ce faire, vous pouvez vous présenter à la mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent ou bien vous rendre sur service-public.fr.

Entretien des terrains

L'article L2213-25 du Code général des collectivités territoriales stipule : Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain ou de la partie de terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

Recensement citoyen

Nous vous rappelons que les jeunes gens (filles ou garçons) doivent se faire recenser dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour cela se présenter à la mairie avec le livret de famille.

Cette formalité est obligatoire pour les inscriptions aux examens dans le cadre scolaire mais aussi pour le permis de conduire.

Les jeunes recensés sont par ailleurs inscrits d'office sur les listes électorales à leur majorité.

Cimetière

Nous vous rappelons que les animaux domestiques, même tenus en laisse, sont interdits dans le cimetière.



Nouveaux tarifs de location des salles au 01.01.2026

Lors de sa séance du 11 février 2025, le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants :

	Associations de Blanzac	Blanzanniers	Extérieurs
Salle + cuisine (2 jours)	150 €	215 €	300 €
Journée supplémentaire		40 €	60 €
Réunions		110 €	110 €
Vaisselle		40 €	40 €
Ménage	Forfait de 60 €		
Cautions	400 € (salle) + 60 € (ménage)		
Arrhes	30 % minimum du montant total de la location		

Nos amis les animaux

Chats errants (ou pas !) :

Il y a deux ans la commune a procédé à une campagne de stérilisation et de castration des chats afin de réguler, et surtout protéger cette population féline.

En effet, Danielle GAUCHON conseillère municipale a, pendant plusieurs semaines amené les animaux qu'elle a réussi à capturer à la clinique vétérinaire du Dorat.

Il s'agissait pour la plupart de chats errants mais certains maîtres ont su profiter de cette campagne pour faire castrer ou stériliser leur animal de compagnie « à l'œil ».

En effet, même si l'association 30 millions d'amis participait, la mairie a financé en grande partie cette opération.

Il est évident que des chats n'ayant pu être attrapés sont passés à travers. Mais il s'avère également que certains maîtres refusent intentionnellement aussi de faire le nécessaire.

Cette attitude (irresponsable) engendre une prolifération des chats ; des chats errants qui peuvent être affamés, malades ... Les associations diverses ne sont plus en mesure de les accueillir.

Nous demandons donc, d'une part aux propriétaires d'assumer leur animal jusqu'au bout et aux habitants, s'ils aperçoivent des chats errants de bien vouloir prévenir la mairie.

Les toutous :

La mairie reçoit souvent des doléances concernant les aboiements incessants des chiens. Il existe des colliers qui, sans faire de mal à l'animal, le dissuadent d'aboyer.

Nous remercions donc les propriétaires de chiens d'œuvrer pour la tranquillité de tous.

Il en va de même pour les crottes de chien trop présentes dans les espaces verts. Ce n'est agréable pour personne (les promeneurs, les enfants qui jouent, les employés qui entretiennent les pelouses...)

Nous remercions donc les maîtres de bien vouloir les ramasser.

D'autre part il est rappelé que nos amis les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Les animaux en général :

Nous vous rappelons également que la divagation des animaux est interdite.



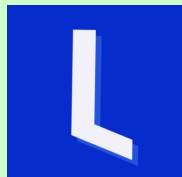
14 juillet :

L'année dernière, le feu d'artifice a été annulé en raison des trop gros risques d'incendie. En effet, le vendredi soit trois jours avant le 14 juillet, un incendie s'est déclaré au Maubert. Le préfet ayant laissé le choix aux maires quant au maintien ou non des feux d'artifice, le maire a décidé d'annuler celui qui devait avoir lieu le lundi soir. Il a été tiré à l'occasion d'octobre rose.

Aussi face aux risques d'incendie dus à la sécheresse en plein été il a été décidé de ne plus tirer de feu d'artifice le 14 juillet. Cette année, la municipalité, les 3 associations et l'Auberge l'organiseront **le 19 septembre**. Comme l'an passé se sera une manifestation pour une association caritative. Le choix s'est porté sur les chiens guides d'aveugles. Nous espérons que cette journée connaîtra le même succès qu'octobre rose qui a ravi organisateurs et participants.

Pour les années suivantes nous sommes en réflexion pour le choix de la date.

Localiti



Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !

La Mairie de Blanzac a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site.

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour. Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens... Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !



Au fil de l'eau

BLANCHISSERIE

Associative

PRESSING

RETOUCHES

Particuliers & Professionnels

Lavage-séchage-Repassage

Prestation **REPASSAGE**

Prestation **RETOUCHES**

Bellac

Atelier de confection d'objets upcyclés

Contactez-nous !

4, av. Georges Pompidou
Secteur Jolibois
87300 Bellac

07.69.34.01.27
aufildeleau@rempart87.fr

Horaires

- Lundi 8h30-12h
- Mardi 13h-16h30
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi 13h-16h30

REMPART
Association
Insertion par l'Activité
Economique

27, av. de la Libération 87300 Bellac
contact@rempart87.fr - 05 55 68 02 86

Etang de Rouffignac :

Si vous êtes allés vous promener à l'étang vous l'avez forcément remarqué. Pour les autres, nous vous informons que deux blocs de béton ont été installés dans le chemin d'accès afin d'empêcher le passage de certains véhicules notamment des caravanes qui pourraient occuper illégalement le terrain.

C'est ce qui est arrivé l'année dernière au mois de juillet où le concours de pêche organisé par l'ACCA a failli ne pas avoir lieu en raison de la présence depuis des mois de « campeurs » sur le site.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pour les pêcheurs ou les simples promeneurs mais ce système a été justement pensé pour que ceux qui aiment aller flâner à l'étang puissent le faire en toute quiétude.

Nous allons toutefois tout faire pour que cette installation soit la moins gênante pour vous.

En attendant merci pour votre compréhension.

Nov'habitat 87, des conseils techniques et financiers neutres et gratuits pour améliorer votre logement

Nov'habitat 87 est le service public de conseil en amélioration du logement en Haute-Vienne (hors territoires de Limoges Métropole et Ouest Limousin). Il s'agit de l'antenne locale du réseau national **France Rénov'**, portée en régie par le Département de la Haute-Vienne. Le dispositif bénéficie du soutien financier des 11 Communautés de communes couvertes, ainsi que de l'Anah, la Région Nouvelle-Aquitaine, et le SEHV (Syndicat Énergies Haute-Vienne).

Un service public neutre et gratuit pour tous les ménages

Concrètement, cela implique que les **conseillers dédiés vous renseignent, vous conseillent, et vous orientent de manière neutre et gratuite** :

- Que vous soyez **propriétaires occupants ou bailleurs, locataires, en copropriété...** et ce **quels que soient vos niveaux de revenus**
- Pour des projets sur l'ensemble des thématiques « amélioration de l'habitat » de l'Anah :
- **Rénovation énergétique**
- **Adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap**
- **Lutte contre l'habitat indigne, dégradé, ou vacant**
- Pour toute **question d'ordre technique, financière, juridique...** en interne ou via des échanges privilégiés avec les autres services existants.



Chez vous, vous avez
**froid en hiver
chaud en été ?**

Votre maison n'est **plus adaptée**
à votre âge ou votre handicap ?

Votre logement est **dégradé ou vacant ?**

**Contactez
le service public
Nov'habitat 87**

☎ **05 55 14 88 42**
📧 **novhabitat87.fr**

Votre antenne locale du réseau **France Rénov'**, portée par le Département de la Haute-Vienne

**Des conseils neutres et gratuits
pour améliorer votre logement**

Conseils techniques | Aides financières | Orientation

Un service du



Dispositif cofinancé par



Les conseillers Nov'habitat 87 sont la porte d'entrée du service public pour améliorer votre logement



**DES CONSEILS NEUTRES
ET GRATUITS POUR ADAPTER
OU RÉNOVER VOTRE LOGEMENT
EN HAUTE-VIENNE**

(hors territoires de Limoges Métropole et Ouest Limousin)



Par ailleurs le service Nov'habitat 87 participe, dans le cadre de ses missions de « dynamique territoriale », à diverses actions pour mobiliser particuliers et professionnels autour de l'amélioration de l'habitat. Les conseillers peuvent ainsi intervenir sur votre territoire dans le cadre de réunions publiques, salons, ou autres événements de sensibilisation et d'échange. **Votre association ou collectivité souhaite organiser un temps d'échange ? Contactez-nous !**

Nov'habitat 87 peut vous renseigner par téléphone ou email, mais aussi lors des **permanences sur rendez-vous organisées mensuellement dans la plupart des Maisons France Services du territoire couvert.**

Pensez à nous contacter pour connaître les créneaux disponibles !

Communautés de Communes	Noblat	Pays de Nexon - Monts de Châlus	Porte Océane du Limousin	Briance Sud Haute-Vienne	Élan Limousin Avenir Nature	Briance Combade	Pays de Saint-Yrieix	Val de Vienne	Haut Limousin en Marche	Portes de Vassivière	Gartempe Saint-Pardoux		
Lieux et horaires	St Léonard de Noblat - Maison France Services - 9h-12h	Nexon - Maison France Services - 9h-12h Châlus - Maison France Services - 14h-17h	1 mois sur 3 : St Junien - Siège de la Communauté de Communes - 9h-12h Rochechouart - Maison France Services - 9h-12h Javerdat - Maison France Services - 14h-17h	1 mois sur 2 : St Germain les Belles - Maison France Services - 9h-12h St Genest sur Roselle - Maison France Services - 9h-12h	Bessines sur Gartempe - Mairie - 9h-12h Ambazac - Maison France Services - 14h-17h	Châteauneuf la Forêt - Maison France Services - 9h-17h	St Yrieix la Perche - Maison France Services - 9h-17h	Aixe sur Vienne - Maison France Services - 14h15-17h15	Lussac les Eglises - Maison France Services - 9h-12h Bellac - Maison France Services - 14h-17h	Eymoutiers - Maison France Services - 9h15-16h30	Châteauponsac - Maison France Services - 14h-17h		
	Créneaux mensuels	1 ^{er} mardi	1 ^{er} mercredi	1er jeudi	2e mardi	2e mercredi	2e jeudi	3e mercredi	3e jeudi	4e mardi	4e mercredi	4e jeudi	
	DATES MENSUELLES	Janvier	6	7	8 Javerdat	13 St Germain	14	15	21	22	27	28	29
		Février	3	4	5 Rochechouart	10 St Genest	11	12	18	19	24	25	26
Mars		3	4	5 Saint Junien	10 St Germain	11	12	18	19	24	25	26	
Avril		7	1	2 Javerdat	14 St Genest	8	9	15	16	28	22	23	
Mai		5	6	7 Rochechouart	12 St Germain	13	Férié - décalé au 12/05	20	21	26	27	28	
Juin		2	3	4 Saint Junien	9 St Genest	10	11	17	18	23	24	25	
Juillet		7	1	2 Javerdat	-	8	9	-	-	-	-	-	
Août		-	-	-	-	-	-	19	20	25	26	27	
Septembre		1	2	3 Saint Junien	8 St Germain	9	10	16	17	22	23	24	
Octobre		6	7	1 Javerdat	13 St Genest	14	8	21	15	27	28	22	
Novembre		3	4	5 Rochechouart	11 St Germain	-	12	18	19	24	25	26	
Décembre		1	2	3 Saint Junien	8 St Genest	9	10	16	17	22	23	24	

Pour **prendre rendez-vous**, contactez nous par email à l'adresse contact@novhabitat87.fr, via le formulaire de contact du site <https://novhabitat87.fr>, ou par téléphone au **05 55 14 88 42**

Planning MEDICOBUS

JOUR	AM/PM	Commune
mercredi 1 juillet 2026	AM-PM	St-Hilaire-la-Treille
jeudi 2 juillet 2026	AM-PM	St-Pardoux
vendredi 3 juillet 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 4 juillet 2026		
dimanche 5 juillet 2026		
lundi 6 juillet 2026	AM-PM	Dompierre-les-Eglises
mardi 7 juillet 2026	AM	St-Sulpice-les-feuilles
mercredi 8 juillet 2026	AM-PM	Châteauponsac
jeudi 9 juillet 2026	AM-PM	St-Martin-le-Mault
vendredi 10 juillet 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 11 juillet 2026		
dimanche 12 juillet 2026		
lundi 13 juillet 2026	AM-PM	FERME
mardi 14 juillet 2026	AM-PM	FERIE
mercredi 15 juillet 2026	AM-PM	St-Hilaire-la-Treille
jeudi 16 juillet 2026	AM-PM	Les Grands Chézeaux
vendredi 17 juillet 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 18 juillet 2026		
dimanche 19 juillet 2026		
lundi 20 juillet 2026	AM-PM	St-Léger-la-Montagne
mardi 21 juillet 2026	AM-PM	Arnac-la-poste
mercredi 22 juillet 2026	AM-PM	Châteauponsac
jeudi 23 juillet 2026	AM-PM	Jouac
vendredi 24 juillet 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 25 juillet 2026		
dimanche 26 juillet 2026		
lundi 27 juillet 2026	AM-PM	St-Sornin-Leulac
mardi 28 juillet 2026	AM-PM	St-Georges-les-landes
mercredi 29 juillet 2026	AM-PM	Mailhac-sur-Benaize
jeudi 30 juillet 2026	AM-PM	St-Pardoux
vendredi 31 juillet 2026	AM-PM	Magnac-Laval

JOUR	AM/PM	Commune
samedi 1 août 2026		
dimanche 2 août 2026		
lundi 3 août 2026	AM-PM	Dompierre-les-Eglises
mardi 4 août 2026	AM	St-Sulpice-les-feuilles
mercredi 5 août 2026	AM-PM	Châteauponsac
jeudi 6 août 2026	AM-PM	Cromac
vendredi 7 août 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 8 août 2026		
dimanche 9 août 2026		
lundi 10 août 2026	AM-PM	St-Sornin-Leulac
mardi 11 août 2026	AM-PM	St-Leger-Magnazeix
mercredi 12 août 2026	AM-PM	St-Hilaire-la-Treille
jeudi 13 août 2026	AM-PM	Les Grands Chézeaux
vendredi 14 août 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 15 août 2026		FERIE
dimanche 16 août 2026		
lundi 17 août 2026	AM-PM	St-Léger-la-Montagne
mardi 18 août 2026	AM-PM	Arnac-la-poste
mercredi 19 août 2026	AM-PM	Châteauponsac
jeudi 20 août 2026	AM-PM	St-Martin-le-Mault
vendredi 21 août 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 22 août 2026		
dimanche 23 août 2026		
lundi 24 août 2026	AM-PM	St-Sornin-Leulac
mardi 25 août 2026	AM-PM	St-Georges-les-landes
mercredi 26 août 2026	AM-PM	Mailhac-sur-Benaize
jeudi 27 août 2026	AM-PM	St Pardoux
vendredi 28 août 2026	AM-PM	Magnac-Laval
samedi 29 août 2026		
dimanche 30 août 2026		
lundi 31 août 2026	AM-PM	Dompierre-les-Eglises





Association Mobilité Solidaire Rurale (MSoR)

L'association Mobilité Solidaire Rurale (MSoR), est un service de transport d'utilité sociale destiné aux résidents des Communautés de Communes du Haut-Limousin en Marche et de Gartempe-Saint Pardoux. Cette association créée en janvier 2025 prend le relais du Secours Catholique qui est à l'origine de cette activité.

Notre mission est de rompre l'isolement des personnes sans moyen de locomotion ou incapables de se déplacer de manière autonome, en facilitant les liens familiaux, l'accès aux soins, à la culture, au sport...

Nos objectifs :

- Transporter et accompagner les personnes en incapacité de se déplacer par elles-mêmes.
- Créer du lien social et lutter contre l'isolement.
- Dynamiser le territoire rural en facilitant l'accès aux services essentiels.

Nous sommes actuellement plus de 60 chauffeurs bénévoles. Une plateforme téléphonique gérée par six bénévoles est disponible les jours ouvrés entre 9 heures et 12 heures. Nos interventions se font principalement pour des rendez-vous médicaux, des courses, des formalités administratives.... Nous pouvons accompagner des bénéficiaires jusqu'à Limoges ou Poitiers.

Fonctionnement :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h au : **06 33 65 17 47**

ou par e-mail : **mso.rurale@msor.fr**

La plateforme téléphonique inscrit gratuitement les bénéficiaires. Les bénévoles se chargent ensuite de trouver un chauffeur disponible pour effectuer la mission demandée par le bénéficiaire.

Le chauffeur prend contact avec le bénéficiaire pour confirmer date, lieu et horaires de la mission.

Le coût facturé au bénéficiaire est de 0,30 €/km, les chauffeurs perçoivent 0,40 €/km couvrant les frais d'utilisation du véhicule. Le nombre de kilomètres est facturé depuis le domicile du chauffeur.

Un tarif réduit à 0,10 €/km peut être obtenu grâce à l'attribution de bons de transport qui sont fournis par les mairies qui en font la demande auprès de l'association MSOR. Rapprochez-vous de votre mairie pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide.

Le développement de l'activité de notre association démontre l'importance du besoin dans nos régions rurales où certains services sont difficilement ou pas du tout accessibles. Devant la demande croissante, nous avons besoin de nouveaux chauffeurs bénévoles. **Alors, si vous avez un véhicule et un peu de temps libre, VENEZ NOUS REJOINDRE !**

Vous y trouverez la satisfaction de vous sentir utile et vous y ferez de belles rencontres.

Mobilité Solidaire Rurale
contact@msor.fr





L'auberge de Blanzac

L'auberge de Blanzac Comme à la Maison a le plaisir de vous accueillir
Auberge de Blanzac 7/7 jrs .

Nous vous proposons le dépôt de pains du mardi au dimanche, un espace pâtisserie maison et viennoiseries les week-ends ainsi que nos brioches maison (le tout possible sur commande en semaine).



Les lundis de 11h30 à 14h30.
Du mardi au jeudi de 8h30 à 20h.
Du vendredi au dimanche de 8h30 à 21h 30.

Nous vous proposons du mardi au dimanche de 18h à 20h une gamme de pizzas sur place ou à emporter au tarif unique de 9€ .

Concernant nos formules du jour, (buffet d'entrées , plats au choix et buffet de desserts)

Du lundi au vendredi uniquement les midis 13,50€
Les soirs et le week-end 15,9€ .

Nos tarifs sont hors soirée spéciales.

Nous vous proposons également les livraisons à domicile ... de repas, pains,



Nous sommes également à votre disposition pour la récupération de vos livraisons de colis en votre absence.

Les nouveautés :

Tout les dimanches soirs retrouvez la formule comme à la maison à 12€ (hors boissons)

Nous organisons notre 1 er grand loto plein air le 11 juillet sur le parking de l'auberge à partir de 20h

En fin d'année nous aurons le plaisir de vous retrouver pour le marché de Noel et l'illumination du sapin de Noel (date à définir....)

Nous tenons à vous remercier très chaleureusement pour votre fidélité.

François et Bernadette



NOUVEAU !
tous les mois à Blanzac...



soirée sur réservation

La vigne de Clémence » et les vignes plantées sur la commune de Blanzac.

« Des vignes à Blanzac

Historiquement, la surface agricole utile de la Haute-Vienne se composait d'environ 20% de vigne. Ravagé par la crise phylloxérique comme l'entièreté du vignoble français à la fin du XIX^e siècle, dès lors l'absence de canaux de commercialisation fluviaux et le climat humide du département n'ont pas encouragé la replantation de vignobles dans notre département. Pays de l'arbre et de l'eau, nos terres d'élevage ont accueillis bien des troupeaux, et quelques hectares de vignes supplémentaires viennent compléter ce parcellaire depuis fin mai.



Clémence Le Quéré, œnologue de formation, ayant grandi sur la commune de Blanzac à Rouffignac, a replanté de la vigne : 1ha de Merlot (raisin rouge) en mars 2025, puis 3,4ha ce mois de mai 2026, avec du Chenin, de l'Aligoté (raisins blancs) ainsi que du Gamay et du Fer Servadou (raisins rouges à nouveau).

Ces variétés permettront à l'avenir de vinifier 7 vins, composés de 3 vins blancs, un vin rosé et 3 rouges.

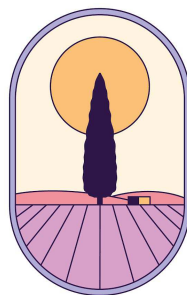
Les vendanges se feront manuellement, dès 2027 pour la première parcelle, puis en totalité en 2028.

Entre temps, les installations de soutiens sont à installer à la vigne, un chai est à créer, avant de pouvoir envisager inauguration, visites et dégustations sur place. »

Le Quéré Clémence

SARL La Vigne de Clémence

Portable : 06 40 25 24 05



**CLÉMENCE
LE QUÉRÉ**

VIGNERONNE





Bonjour à toutes et à tous,
 Nous avons débuté nos animations de l'année avec un loto le dimanche 8 Mars avec 130 participants .Cette journée à été appréciée par tous.



Les 16 et 17 mai, nous avons fait notre traditionnelle fête patronale : concours de pétanque, concours de belote, vide grenier avec producteurs et artisanat, jeu de piste organisé dans le vide grenier. Nous avons reçu les majorettes d'Oradour Sur Glane qui malgré une météo capricieuse ont fait une belle prestation, à noter qu'elles sont championnes de France.



Ce weekend festif a été une réussite pour nous malgré un temps mitigé.



Voilà notre programme pour les mois à venir :

- Samedi 27 Juin 2026 nous ferons notre première soirée entrecôte pour fêter la Saint Jean
- Samedi 5 Septembre 2026 après-midi : la traditionnelle randonnée (et mijot)
- Samedi 17 Octobre 2026 : soirée karaoké
- Samedi 31 Octobre 2026 : pour les enfants l'après-midi Halloween
- Et enfin...nous terminerons l'année par notre traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre.

VoilàUn programme chargé avec des animations pour tous, auxquelles nous espérons vous rencontrer nombreux.

Vous pouvez nous contacter sur notre boîte mail comitedesfetesblanzac@gmail.com ou nous suivre sur notre page facebook COMITE DES FETES DE BLANZAC.



Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Le Bureau

Club du 3^{ème} Age

La fin de l'année 2025 s'est achevée avec le dernier loto. Il y avait assez de participants. Ce fut une réussite.

L'assemblée générale s'est déroulée le 16 janvier avec peu de changement au sein du club : une personne supplémentaire au conseil d'administration, un partage pour les voyages avec le club Charles Silvestre de Peyrat de Bellac. Un voyage est prévu le 21 mai à Saint-Jean de Côte et Brantôme en Dordogne.

Le loto du 11 avril a été quant à lui une déception avec peu de participants en raison des lotos organisés dans les communes environnantes.

Le prochain voyage prévu à Rochefort sur Mer aura lieu en septembre.

Tous les mois, notre goûter et petit loto. Une trentaine de personnes sont fidèles à ce rendez-vous. Après la pause en juillet et août, les goûters reprendront en septembre.

Un repas est prévu le 7 juin à la salle polyvalente puis un autre le 14 novembre également à la salle polyvalente. Ces repas sont ouverts à toutes et tous.

Bonnes vacances à tous.



ACCA

L'ACCA a réalisé une série de comptage de nuit sur la commune. Chasseurs et non chasseurs ont été contents de découvrir cette activité.

L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 5 juin 2026.

Le samedi 18 juillet 2026 aura lieu le concours de pêche à l'étang de Rouffignac : concours à l'américaine (déjà complet), repas sur place, buvette, migeot, bourriche. Nous comptons sur la venue des blanzanniers pour passer un bon moment. Nous remercions la municipalité pour le prêt du site ainsi que le comité des fêtes.

Le samedi 7 novembre 2026 au soir, l'ACCA organise un repas qui sera une potée limousine, à la salle polyvalente où tout le monde est convié.

Nous vous souhaitons un bel été.

Le bureau



Créneaux ophtalmologie

Pour information, de nouveaux créneaux en ophtalmologie sont ouverts aux consultations avancées de l'HIHL.

Ainsi, des rendez-vous sont possibles tous les mercredi et jeudi et accessibles aux plus de 60 ans.

La prise de rendez-vous est possible au 05-55-47-20-03, de 9h. à 12h et de 13h30 à 16h.

Etat civil

Décès :

Gabriel DARNAJOUX le 26 décembre 2025

Marie-Claude CARRERE le 3 janvier 2026

François LUIGGI le 14 avril 2026

Mariage :

Thierry JABET et véronique BRUNET le 2 mai 2026

La Gazette de Blanzac Juillet 2026

Mairie de Blanzac
Tél : 05 55 68 71 63
mairie.blanzac@gmail.com

Directeur de publication : Prevôt Alain

Rédaction / Maquette :
Commission communication

Impression : Mairie de Blanzac

Tirage : 250 exemplaires

Photos : Mairie de Blanzac

Le bulletin municipal est consultable sur le site internet de la commune

www.blanzac87.fr

Calendrier

- **11 juillet :**
Loto organisé par l'auberge.
- **18 juillet :**
Concours de pêche organisé par l'AC-CA.
- **5 septembre :**
Randonnée pédestre organisé par le comité des fêtes.
- **19 septembre :**
Journée caritative.
- **17 octobre :**
Soirée Karaoké organisé par le comité des fêtes.
- **31 octobre :**
Après-midi Halloween organisé par le comité des fêtes.
- **7 novembre :**
Repas de l'ACCA.
- **14 novembre :**
Repas du club du 3ème âge.
- **13 décembre :**
Super Loto organisé par le club du 3ème âge.
- **31 décembre :**
Réveillon organisé par le comité des fêtes.

Collecte des encombrants

30 juin et 29 septembre

Il est obligatoire de se faire inscrire préalablement auprès du secrétariat de la mairie.

